

## À la une

**La responsabilité délictuelle du contractant à l'égard des tiers : fin de partie**

note par Dimitri HOUTCIEFF sous Cass. ass. plén., 13 janv. 2020

*Le tiers à un contrat peut invoquer, sur le fondement de la responsabilité délictuelle, un manquement contractuel dès lors que ce manquement lui a causé un dommage*



© ijeab

## Actualité

**Réorganisation du parquet de Paris : « plus d'efficacité et plus de clarté »**

entretien avec Rémy HEITZ

**Quoi de neuf sur la formation initiale et continue des avocats en France ?**

libres propos par Georges TBOUL

## Jurisprudence

**Obligation de sécurité : un enterrement de seconde classe**note par Christophe PAULIN sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 11 déc. 2019**Chronique de jurisprudence du Conseil d'État : contentieux administratif et convention européenne des droits de l'Homme**

par Mattias GUYOMAR

## Gazette Spécialisée

DROIT PÉNAL  
ET PROCÉDURE PÉNALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

## • Emmanuel DREYER

*Professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)*

## • François FOURMENT

*Professeur à l'université de Tours*

AVEC LA PARTICIPATION DE

Jean-Marie BRIGANT, Stéphane DETRAZ et Jean-Baptiste THIERRY



# MÉLANGES EN L'HONNEUR DU PROFESSEUR DOMINIQUE ROUSSEAU

## BON DE SOUSCRIPTION

**Constitution, justice, démocratie**

MÉLANGES EN L'HONNEUR  
DU PROFESSEUR DOMINIQUE ROUSSEAU



Depuis près de quarante ans, Dominique Rousseau diffuse sans relâche, par ses écrits et ses enseignements, une pensée constitutionnelle riche et rigoureuse tout en affichant une réelle adhésion aux principes et aux valeurs de la démocratie libérale. À l'heure où celle-ci traverse l'épreuve de la montée des populismes, il figure toujours parmi les grandes plumes et les voix les plus influentes du droit constitutionnel pour défendre et sauvegarder l'héritage et l'esprit du constitutionnalisme issu de la philosophie des Lumières.

Après avoir longuement enseigné à Montpellier où il fonda le Centre d'études et de recherches comparatives constitutionnelles et politiques (CERCOP), il est désormais professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne où il a dirigé ces dernières années l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (ISJPS). Le sillon qu'il a creusé tout au long de son parcours a pleinement contribué à renouveler, à la faveur de la montée en puissance de la justice constitutionnelle en France et en Europe, notre regard sur le droit constitutionnel. Membre honoraire de l'Institut Universitaire de France et du Conseil supérieur de la magistrature, président du Tribunal constitutionnel d'Andorre, il a concilié sa réflexion académique et théorique avec un engagement sincère au service des institutions garantes de l'État de droit.

Dominique Rousseau méritait naturellement que sa carrière fût couronnée par un ouvrage collectif dédié à ces trois notions essentielles qui font battre le cœur des sociétés ouvertes : la Constitution, la justice et la démocratie. Ses collègues et amis ont tenu à le souligner en contribuant à la rédaction de ces Mélanges.

**Prix de souscription aux Mélanges en l'honneur du professeur Dominique Rousseau : 119 € TTC**

**Prix public après parution : 159 €**

**Renseignements : 01 46 33 89 85 | Fax : 01 40 51 81 85**

DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION POUR FIGURER DANS LA LISTE DES SOUSCRIPTEURS (IMPRIMÉE DANS LES MÉLANGES) : 23 janvier 2020  
DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION AU TARIF PRÉFÉRENTIEL : 28 février 2020

- Je commande ..... exemplaire(s) de l'ouvrage **Mélanges en l'honneur du professeur Dominique Rousseau**  
**Prix de souscription : 119 € TTC Franco**

**Bulletin à retourner à La Librairie LGDJ, 20 rue Soufflot 75005 Paris**

Veuillez indiquer le nom et le titre sous lequel vous souhaitez être mentionné dans la liste des souscripteurs :

.....  
.....

Paiement par :

- Chèque  
 Carte Visa

Carte n° :

.....

Date d'expiration : .....

Cryptogramme visuel : .....

(3 derniers chiffres au dos de la carte)

Titulaire de la carte :

.....

Signature :

.....

Nom : .....

Prénom : .....

Société : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code Postal : .....

Ville : .....

Email : .....

Le responsable de la collecte des données à caractère personnel est la société LEXTENSO (Lextenso - La Grande Arche - Paroi Nord 1, Parvis de La Défense - 92 044 Paris - La Défense Cedex ) dont le Délégué à la Protection des Données peut être contacté à : dpo-lextenso@staub-associes.com. Les données collectées sont traitées à titre contractuel, par LEXTENSO uniquement, aux seules fins d'exécuter la commande et de constituer des fichiers clientèle. Ces données peuvent également être utilisées à des fins de prospection commerciale, à titre contractuel lorsque vous êtes client et, à défaut, en vertu de l'intérêt commercial légitime de LEXTENSO et en application de l'avis de la CNIL, selon lequel la prospection entre professionnels ne nécessite pas un consentement exprès. Les données pourront être communiquées aux services client de LEXTENSO et à des sous-traitants auxquels il peut être fait appel dans le cadre de l'exécution des services et aux fins de prospection commerciale. Les informations ne font l'objet d'aucun transfert hors du territoire de l'Union européenne. Les données sont conservées pendant le délai nécessaire à l'exécution et à la preuve de la commande. Dans le cadre de la prospection commerciale, les données sont conservées trois ans avant d'être définitivement effacées sauf en cas de nouveau contact de votre part. Vous disposez des droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation, (v) d'opposition et (vi) de portabilité sur vos données. Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : dpo-lextenso@staub-associes.com et en justifiant de votre identité. En cas de litige, vous disposez du droit de saisir une autorité de contrôle. Toute demande d'effacement des données, effectuée à tout moment à l'adresse précédente, est susceptible d'empêcher l'exécution de la commande.

## Gazette du Palais

### Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

**P-DG, Directeur de la publication :** Bruno Vergé  
**Directrice générale déléguée :** Emmanuelle Filiberti  
**Présidente du Conseil scientifique :**  
Marie Burguburu Charvet

**Rédactrice en chef :** Laurence Garnerie  
**Coordinatrice de la Gazette spécialisée :** Marie Rajchenbach  
**Rédacteurs :** Catherine Berlaud, Nathalie Finck  
et Samuel Seroc  
**Responsable scientifique :** Pauline Le Monnier de Gouville  
**Assistante d'édition :** Elsa Boulinguez  
**Assistante de direction :** Evelyne Chelza

### Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00  
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

### Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40  
Courriel : abonnements@lextenso.fr

### Publicité :

benoit.favre@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

### Tarifs 2020

\* Prix TTC au n° : 15,32 €  
+ frais de port  
\* Abonnement France (un an) :  
Journal seul : 515,61 € TTC  
Recueils + table seuls : 495,19 € TTC  
Journal, recueil + table : 687,13 €  
\* Abonnement étranger (un an) :  
Journal seul : 575 €  
Journal, recueil + table : 775 €

### Internet : [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097  
ISSN 0242-6331  
Dépôt légal à parution  
Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne  
sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,  
issus de forêts gérées durablement ;  
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre  
pour un exemplaire : 216 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :  
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

**Projets d'articles :** les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)  
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris). Nous vous remercions  
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes  
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

La *Gazette du Palais* se réfère de la manière suivante :  
Gaz. Pal. 3 janv. 2019, n° 257k3, p. 27

Un encart « Formation Procédure civile »  
est joint à ce numéro.

## Actualité

- L'assistance juridique, clé de l'accompagnement des lanceurs d'alerte 5
- États généraux du droit de la famille : Christiane Féral-Schuhl ovationnée par une « foule sentimentale » 7
- « Lettre à l'absente » à l'AG de la Conférence des bâtonniers 8
- Réorganisation du parquet de Paris : « plus d'efficacité et plus de clarté »  
entretien avec Rémy HEITZ 10
- Quoi de neuf sur la formation initiale et continue des avocats en France ?  
libres propos par Georges TEBOUL 12

## Jurisprudence

- La responsabilité délictuelle du contractant à l'égard des tiers :  
fin de partie  
note par Dimitri HOUTCIEFF sous Cass. ass. plén., 13 janv. 2020 15
- Le droit de ne pas s'auto-incriminer, le refus de remise  
d'une convention de déchiffrement d'un moyen de cryptologie  
et le trafic de stupéfiants  
note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 10 déc. 2019 19
- Obligation de sécurité : un enterrement de seconde classe  
note par Christophe PAULIN sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 11 déc. 2019 22
- Précisions sur le pouvoir d'injonction du juge administratif  
dans le contentieux des travaux public  
note par Thibaut LELEU sous CE, sect., 6 déc. 2019 25
- Procréation *post mortem* et droit à une descendance  
pour des grands-parents  
note par Hélène HURPY sous CEDH, 12 nov. 2019 28
- Chronique de jurisprudence du Conseil d'État : contentieux  
administratif et convention européenne des droits de l'Homme  
par Mattias GUYOMAR 31
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 35
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 41

## Gazette Spécialisée

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE 45

Sous la responsabilité scientifique de  
Emmanuel DREYER et François FOURMENT